Agglomération du Bocage Bressuirais 27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184 79304 Bressuire Cedex

Téléphone : 05 49 81 19 00 Fax : 05 49 81 02 20 contact@agglo2b.fr



## **DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION**

Attribution de l'Accord Cadre "Fourniture et maintenance de colonnes d'apport volontaire aériennes équipées d'un système d'identification pour la collecte séparative des déchets ménagers et fourniture de pièces détachées"

## Décision D-2024-027

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président;
- **Vu** le Code de la Commande publique relatif aux marchés publics, et notamment ses articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 relatifs à la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert ;
- **Vu** le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 relatifs aux accords-cadres ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du Conseil Communautaire du 09/11/2021 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président de prendre toute décision concernant les marchés et accords-cadres ;
- **Vu** l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 26/10/2023 (Profil acheteur, BOAMP, JOUE) ;
- Vull'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du 26 janvier 2024;
- Considérant que la concurrence a correctement joué.

## **PREAMBULE**

Suite à l'avis d'appel public à concurrence du marché n°2023 27 AOO, en procédure formalisée (appel d'offres ouvert) concernant la « Fourniture et maintenance de colonnes d'apport volontaire aériennes équipées d'un système d'identification pour la collecte séparative des déchets ménagers et fourniture de pièces détachées » :

- 6 plis ont été reçus comprenant 8 offres (5 offres de base et 3 offres variantes)
- 6 offres ont été analysées (2 ont été déclarées irrégulières)

## **DECIDE**

**ARTICLE 1**: d'attribuer le marché n° 2023 27 AOO relatif aux « Fourniture et maintenance de colonnes d'apport volontaire aériennes équipées d'un système d'identification pour la collecte séparative des déchets ménagers et fourniture de pièces détachées » comme suit :

Attributaire	Minimum HT (pour	Maximum TTC
(offre variante)	les 4 ans)	(pour les 4 ans)
SULO FRANCE SAS Immeuble Perspective Défense Bâtiment A 1 rue du Débarcadère 92700 COLOMBES SIRET: 778 151 944 01229	700 000 €	1 700 000 €

L'accord-cadre avec minimum et maximum donnera lieu à l'émission de bons de commande. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat pour quatre ans ferme.

ARTICLE 2: D'imputer les dépenses sur les budgets concernés

**ARTICLE 3**: Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 31/01/2024

Le Président, Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU



Notifié ou publié le ......3.1..JAN. 2024.....

Le Président, -certifie sous sa responsabilité le caractère

exécutoire de cet acte -informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou publication.